

## DÉTAILS SUR LA FORMATION

## INTERVENANTE

Lénaïg KLEINBAUER,  
Psychologue Clinicienne et  
psychiatrice.

## DURÉE

Session de 1 journée soit 6h.

## LIEUX DE FORMATION

Sur site.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.  
Session effective à partir de  
6 inscriptions.

## DATES

À définir.

## COÛT

En inter-établissement :  
150 € la session par  
stagiaire.

En intra-établissement :  
840 € pour 1 groupe.

## LES ENJEUX DE L'AUTORITÉ : POURQUOI POSER DES LIMITES ? COMMENT DIRE NON ?

A partir de 18 – 20 mois, l'enfant est dans l'affirmation de son individualité. Il commence à utiliser le NON qui deviendra quasi systématique vers 2 ans pour exprimer ses choix et sa volonté d'expérimenter par lui-même.

Il est nécessaire d'accompagner l'enfant afin qu'il puisse faire un certain nombre d'apprentissages essentiels à sa construction personnelle, qu'il s'en sente capable. Mais, il est tout aussi important d'affirmer un certain nombre de règles pour que l'enfant fasse ses apprentissages en toute sécurité physique et psychique.

### OBJECTIFS

- Comprendre que la limite est un repère transmis à l'enfant.
- Prendre conscience de l'importance de la transgression de la règle pour le développement de l'enfant.
- Accompagner les réactions de l'enfant face à la frustration.
- Assumer le conflit en évitant le rapport de force.

### CONTENU

- Le développement psychoaffectif de l'enfant.
- La dimension rassurante de la règle pour l'enfant.
- L'importance du « test ».
- Le sens des colères de l'enfant devant une frustration.
- Le positionnement de l'adulte.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques alternent avec des temps de parole et d'échange. Le mode de travail pédagogique de cette action de formation s'appuie essentiellement sur l'apport d'éclairages théoriques illustrés par les situations de terrain rencontrées par les participants.

### PUBLIC

Assistants maternels, professionnels des crèches et des multi-accueils, assistants familiaux.